



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1855

Attribution d'une subvention de 18 000 euros à l'Association Africa 50, sise 14 avenue Berthelot à Lyon 7e, pour la mise en oeuvre de ses activités 2016 liées à la promotion de la culture africaine sur le territoire lyonnais.

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1855 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 18 000 EUROS A L'ASSOCIATION AFRICA 50, SISE 14 AVENUE BERTHELOT A LYON 7E, POUR LA MISE EN OEUVRE DE SES ACTIVITES 2016 LIEES A LA PROMOTION DE LA CULTURE AFRICAINE SUR LE TERRITOIRE LYONNAIS. (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

AFRICA 50 est un collectif composé de 40 associations africaines lyonnaises qui a été créé à l'occasion de la célébration du cinquantenaire des indépendances des pays francophones africains en 2010. Dans un but de cohérence et de synergie, ces associations travaillent à un programme concerté d'animation et d'information sur l'histoire contemporaine et les cultures du continent africain.

AFRICA 50, dont le siège social se situe 14, avenue Berthelot à Lyon 7^e, est une association régie par la loi 1901. Créée le 17 mars 2010, elle a pour but d'assurer la coordination des associations de culture africaine et des amis de l'Afrique et de la Caraïbe, et d'animer un espace visant à promouvoir auprès de tous les lyonnais les cultures de ce continent.

AFRICA 50 a proposé durant toute l'année 2015, un programme mutualisé d'événements, de rencontres-débats destinés au grand public afin de mieux faire connaître les différentes facettes des cultures afro-caribéennes, sur les thématiques suivantes : « Gastronomie d'Afrique », « journée des mémoires sur l'esclavage », « Festival de l'Art Africain » des soirées culturelles, littéraires et musicales mensuelles, etc. La participation a été d'environ de 5 000 personnes.

AFRICA 50 propose un programme d'actions 2016 de rencontres, de débats et de manifestations éclectiques accessibles à tous les lyonnais, portant sur les relations interculturelles comme outil de promotion et de meilleure compréhension des diversités africaines sur le territoire lyonnais :

- programme d'accueil des nouveaux étudiants africains à Lyon en lien avec la Maison des étudiants pour faciliter l'accès à l'information ;
- sessions d'éveil culturel permettant de faire découvrir différents pays africains au jeune public ;
- événement à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars ;
- événement à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire de la traite négrière, le 10 mai ;
- événement à l'occasion de la Journée mondiale de l'Afrique, le 25 mai ;
- 5^e édition du tremplin des jeunes talents culturels et sportifs « Body and Soul », en juin ;
- 1^{ère} édition du Festival International des Littératures Africaines, caribéennes et de l'Océan Indien ;

- 4^e édition de la Semaine africaine de la gastronomie à Lyon (SAGALY) en octobre, véritable vitrine pour les filières de la restauration et des métiers de l'alimentation de l'Afrique et des Caraïbes ;
- 3^e édition du Forum Economique de Développement Durable (FEDDA), en novembre ;
- temps de commémoration sur des lieux de mémoires comme le Carré africain au Cimetière de la Doua ou le Tata de Chasselay.

Le programme d'actions de l'Association AFRICA 50 présente un intérêt local pour notre ville dans la mesure où il s'adresse essentiellement aux habitants de la ville de Lyon et en particulier aux publics jeunes. Ces activités sont en très grande partie développées sur le territoire lyonnais et s'inscrivent dans la politique de la Ville de Lyon de promotion et de sensibilisation aux thématiques internationales auprès des citoyens lyonnais afin de leur permettre de mieux connaître les cultures du monde et en particulier les cultures africaines et des Caraïbes. Ces activités sont porteuses de valeurs de partage, de tolérance et contribuent à développer du lien social et du vivre ensemble dans le respect des différences.

Par délibération n° 2015/904 du 16 mars 2015, le Conseil municipal a approuvé l'attribution d'une subvention de 19 000 € au profit de l'Association AFRICA 50, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'actions 2015.

Compte-tenu de l'intérêt des projets portés par AFRICA 50 au regard de la politique de la Ville de Lyon, il est proposé de verser une subvention de 18 000 € pour la mise en œuvre de ses activités liées à la promotion des cultures africaines et des Caraïbes sur le territoire lyonnais, sur un budget prévisionnel prévu par l'association de 57 750 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu la délibération n° 2015/904 du 16 mars 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1. Une subvention de 18 000 € est allouée à l'Association « AFRICA 50 », sise 14, avenue Berthelot à Lyon 7^e, pour la mise en œuvre de ses activités 2016 liées à la promotion des cultures africaines sur le territoire lyonnais.

2. Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits de l'exercice 2016 de la Direction des Relations Internationales, programme LOCAUXRI, opération ACTEURS, ligne de crédit 56164, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

K. DOGNIN-SAUZE